


16 février 2024

Commission Locale de l'Eau du SAGE Vilaine

Validation du compte-rendu de la séance du 29 septembre 2023

Révision du SAGE

- **Participation du public : retours sur la démarche globale et focus sur le grand débat du 25 novembre 2023**
 - **Présentation du scénario tendanciel à 2050**
 - **Présentation des scénarios alternatifs par enjeu et validation des choix retenus par la CLE pour le futur SAGE**
 - **Points divers**
- 

Validation du compte-rendu de la séance du 29 septembre



Révision du SAGE Vilaine





Retours sur la participation du public



SYNTHÈSE DU BILAN DE LA CONCERTATION





RAPPEL DE LA DÉMARCHE

La démarche

- ❖ En premier lieu, **une enquête sur les enjeux autour de l'eau à laquelle 3558 personnes ont répondu** dont 227 de moins de 18 ans, autour des enjeux et représentation de l'eau sur le territoire.
- ❖ **4 ateliers en juin pour répondre** à des questions autour de 5 thématiques et formuler des propositions, qui ont réuni **231 participants** mobilisés via l'enquête et les différents relais, 60% n'avaient aucun lien direct professionnels, politique ou associatifs avec les questions de l'eau :
 - Le 14 juin à Chateaubourg – 78 participants
 - Le 15 juin à Nivillac – 42 participants
 - Le 20 juin à Mohon – 41 participants
 - Le 22 juin à L'Hermitage – 70 participants
- ❖ **1 grand débat le 25 novembre à Pont-Péan – 111 participants** pour analyser, en termes de pertinence/d'ambition et d'acceptabilité, des mesures potentielles de la CLE, réunies en de 4 thématiques, avec un **choix ambitieux pour travailler sur des mesures et sujets dont certains non-consensuels**
- ❖ **Tout au long de la démarche** : des membres du CODEV de Ploërmel et les étudiants du BTS GEMEAU ont également organisés des débats en juin et en novembre (pour les étudiants de 1^{ère} année de BTS)
- ❖ Une **réunion de restitution des orientations retenues pour le SAGE par la CLE sera organisée en mai 2024 (15 mai en soirée)**





SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS – QUALITÉ DES EAUX

Question 1

Question 1 : Faut-il augmenter le prix de l'eau potable pour financer le développement des infrastructures d'assainissement afin de garantir durablement la qualité de l'eau des rivières et des nappes ?

Une mesure considérée comme :

- **moyennement** pertinente et ambitieuse
- Et plutôt **faiblement** acceptable

- Importance de la **préservation** voire **l'amélioration** de la qualité des eaux
- **Conscience** du besoin de développer et rénover les infrastructures
- Mais inquiétude concernant **l'impact financier** sur les particuliers : besoin d'adaptation (composition/revenus des foyers)
- Et nécessité de bien **informer** sur l'augmentation
- Une mesure qui permettrait de préserver l'eau, éviter le gaspillage, mais qui doit aussi s'accompagner d'une responsabilité plus forte des pollueurs (principe de pollueur-payeur, contrôles ...)
- Avec une obligation de résultats : pour savoir que l'augmentation contribue réellement à l'amélioration de la qualité de l'eau

Pertinence : 2,7/5

Acceptabilité : 2,25/5

Question 2

Question 2 : Faut-il aller jusqu'à l'interdiction de l'utilisation des pesticides de synthèse sur tout ou partie du territoire du bassin de la Vaine ?

Une mesure considérée comme :

- **Très ambitieuse et pertinente,**
- **Qui répond à une attente des consommateurs** = plutôt acceptable par eux
- Mais **plus difficilement acceptable pour les agriculteurs et l'industrie**

- Nécessité **d'accompagnements au changement** (financiers, techniques, humains, pédagogiques, jusqu'à une évolution des aides de la PAC
- Interrogation sur le **périmètre** de la mesure
- Et sur les **conséquences** pour les consommateurs (prix)

Pertinence 4,6/5
Acceptabilité 2,9/5

Question 3

Question 3 : Faut-il généraliser et encourager le système des « Paiements pour Services Environnementaux » (PSE) notamment au travers de mécanismes de compensation pour les agriculteurs ?

Une mesure considérée comme

- relativement ambitieuse, pertinente et acceptable
- Pour **développer des pratiques nécessaires**
- Mais nécessitant des **contrôles et des financements** (prix de l'eau, réorientation des aides de la PAC, financement par les pollueurs)
- Avec un **souci pour la prise en compte de la rémunération** des agriculteurs

Pertinence 3,4/5
Acceptabilité 3,3/5

Rappel des contributions précédentes sur la qualité des eaux

Lors des ateliers de juin :

- ❖ **Le souhait de faire évoluer les pratiques agricoles** : changer de modèle pour réduire la consommation d'eau, **en accompagnant ces changements y compris du côté de la réglementation**
- ❖ **Tout en changeant les modes de consommation** : plus locale, transparente et en direct, plus responsable.
- ❖ **Favoriser la récupération d'eau dans les exploitations, limiter les ruissellements, et la consommation d'eau**
- ❖ Une **opposition aux retenues d'eau** (sauf nécessité, de façon limitée)

Rappel des contributions précédentes sur la qualité des eaux

Dans l'enquête en ligne :

- ❖ De nombreuses **actions prioritaires** pour garantir la qualité de l'eau et limiter l'impact des **polluants**, notamment le **changement de pratiques et de système dans les exploitations agricoles**
- ❖ Des **répondants qui s'investissent déjà pour contribuer à la qualité de l'eau**, pour partie prêts à s'engager davantage (associations, bénévoles) et à payer plus cher l'eau (46%)
- ❖ Des remarques complémentaires :
 - Pour évoquer la **nécessité d'un changement du système agricole**, vers un système plus responsable, moins consommateur d'eau, en accompagnant les agriculteurs, en limitant les pesticides, en développant l'alimentation bio / végétarienne, et pour certains en s'opposant aux « bassines »
 - Pour **limiter l'utilisation de l'eau potable dans les usages**, avec des équipements (mousseurs ...), avec des inquiétudes sur sa qualité pour certains
 - Des attentes en matière **d'assainissement** : améliorer l'état des infrastructures pour améliorer la qualité de l'eau, limiter les fuites, et développer le recyclage/réutilisation des eaux usées



SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS – MILIEUX AQUATIQUES

Question 4

Question 4 : Faut-il interdire toute destruction de zones humides afin d'en préserver les fonctionnalités ? Peut-on accepter des dérogations ? Sur quels secteurs ? Pour quel motif et avec quelles compensations ?

Une mesure considérée comme :

- particulièrement ambitieuse et pertinente
- Et relativement acceptable
- **Pour une interdiction ferme, stricte** : les compensations ne sont pas considérée comme pertinentes
- **Eviter les dérogations, sauf**, pour certains participants pour logements, équipements publics, mobilités douces, projets collectifs... en concertation
- Besoin de restaurer les zones détruites et inventorier les existantes
- Développer la pédagogie (utilité de ces espaces, voire aménagements en ce sens)

Pertinence 4,75/5
Acceptabilité 3,3/5

Question 5

Question 5 : Compte tenu du nombre très important de plans d'eau de loisir sur le bassin de la Vilaine, faut-il réduire drastiquement leur nombre pour améliorer la qualité des cours d'eau ? Peut-on accepter des dérogations ? Pour quels motifs ?

Une mesure considérée comme :

- Plutôt ambitieuse et pertinente
- Mais moyennement acceptable

- Avoir un **traitement nuancé et différencié** : statut privé/public et légalité, position sur cours d'eau ou proche de la mer, sur la base d'inventaires pour cibler les plans d'eau prioritaires
- Renforcer les **contrôles** et limiter les dérogations pour certains
- Mais attention à une réduction trop drastique : **besoin de conserver des activités** (loisirs, sensibilisation...)
- Des **aménagements plutôt que des destructions** ?

Pertinence 3,6/5
Acceptabilité 2,4/5

Question 6

Question 6 : Faut-il que les collectivités mettent en place une politique publique ambitieuse de gestion du foncier (préemption, acquisition) pour la sauvegarde, le maintien et la restauration des milieux naturels comme les zones humides ?

Une mesure considérée comme :

- Très ambitieuse et pertinente
- Mais moyennement acceptable : selon les territoires
- Des participants favorables à une **gestion par la puissance publique**, avec un inventaire complet des zones humides, et renforcement de la protection juridique de la ressource (avec contrôles et suivi)
- La **préemption : en dernier recours** ou en présence d'enjeux très forts
- Besoin de **renforcer la capacité des propriétaires ruraux** pour qu'ils assurent une bonne gestion des espace agricoles
- **Les coûts vont limiter l'acceptabilité** (conséquences pour les acteurs économiques, en matière de droit privé...)
- Renforcer la pédagogie et la communication

Pertinence 4,4/5
Acceptabilité 2,6/5

Rappel des contributions précédentes sur les milieux aquatiques

Lors des ateliers de juin :

- ❖ **Le souhait de renforcer la protection des zones humides** (interdiction des constructions, renaturer, étendre les zones tampons)
- ❖ **Améliorer la gestion des retenues d'eau**, des barrages, écluses et canaux pour la bonne santé des cours d'eau et de leur biodiversité
- ❖ **Limiter l'imperméabilisation, favoriser l'infiltration et limiter le ruissellement** (haies bocagères ...)
- ❖ **Besoins d'accompagnement, de pédagogie et de diffusion des connaissances**

Rappel des contributions précédentes sur les milieux aquatiques

Dans l'enquête en ligne :

- ❖ La **perception d'un littoral en bon état**, plus nuancé concernant les zones humides, cours d'eau, étangs, ou les eaux souterraines (46% considèrent qu'elles sont en mauvais état)
- ❖ Pour **préserver les cours d'eau et zones humides, prioriser l'application de la réglementation, mais aussi l'information et la sensibilisation, l'amélioration de connaissances**
- ❖ Des **remarques complémentaires** :
 - En faveur d'une **meilleure protection voire d'une renaturation des cours d'eau, zones humides**, pour préserver la biodiversité et certaines activités de loisirs
 - Concernant le ruissellement, le souhait de **replanter des haies bocagères, mieux entretenir fossés et talus**
 - Pour **préserver le littoral, limiter les constructions**
 - Des **questions sur les barrages et sur les obstacles présents dans les rivières** : opposition à leur retrait, impact sur les niveaux d'eau ...



SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS – GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE

Question 7

Question 7 : Pour aller vers une utilisation économe de la ressource faut-il mettre en place des quotas d'eau par usage ? Et/ou mettre en place une politique tarifaire incitative d'accès à l'eau ?

Deux pistes considérées comme :

- Très ambitieuses et pertinentes
- La tarification incitative considérée comme plus acceptable que les quotas
- **Les quotas** : pour faire des efforts sur la consommation, mais à définir clairement et à adapter aux situations des ménages comme aux activités (agricoles et autres)
- **La tarification incitative** : pertinent pour responsabiliser, mais besoin de plus prendre en compte les situations des consommateurs pour ne pas aggraver les inégalités > gratuité ou tarification sociale sur les premiers mètres cubes, augmentation progressive, ...

Quotas par usage
Pertinence 4,25/5
Acceptabilité 2,7/5

Tarification incitative
Pertinence 4,2/5
Acceptabilité 3,4/5

Question 8

Question 8 : Le SAGE doit-il renforcer ses recommandations concernant les documents d'urbanisme et de planification pour que les projets d'aménagement prennent en compte la disponibilité limitée de la ressource en eau ?

Une mesure considérée comme

- Extrêmement ambitieuse et pertinente
- Et moyennement à plutôt acceptable

- Pour anticiper l'adéquation disponibilité/besoins en eau
- Notamment sur la récupération d'eau, la perméabilité des sols ou le maintien des prairies permanentes
- Nécessite une **prise de conscience des acteurs, et des contrôles efficaces**

Pertinence 4,7/5
Acceptabilité 2,9/5

Question 9

Question 9 : Faut-il autoriser certains systèmes de stockage d'eau pour l'activité agricole en les accompagnant de contraintes réglementaires strictes pour qu'elles soient compatibles avec les objectifs environnementaux (par exemple en interdisant leur remplissage en période de basses-eaux...) ?

Une mesure considérée comme

- Moyennement à plutôt ambitieuse et pertinente
- Et moyennement à plutôt acceptable

- Rejet des systèmes type bassines et des stockages puisant dans les rivières et nappes
- Mais plutôt favorables à systèmes de récupération des eaux de pluie
- Avec des systèmes adaptés (fermés pour éviter l'évaporation)
- Dans un souci de maintien de l'activité agricole, qui doit poursuivre son adaptation

Pertinence 2,8/5
Acceptabilité 2,9/5

Rappel des contributions précédentes sur la gestion quantitative de la ressource

Lors des ateliers de juin :

- ❖ **Besoin de favoriser (incitation, accompagnement, aides financières ou matérielles)** pour les particuliers, l'installation d'équipements/aménagements pour réduire la consommation et permettre la récupération de l'eau de pluie, voire obligation
- ❖ **Sensibiliser, faire de la pédagogie dès le plus jeune âge, et permettre un meilleur suivi et accès à l'information** concernant les consommations individuelles.
- ❖ **Mettre en place une tarification progressive ou incitative**, selon les usages et la taille voire la situation du foyer
- ❖ **Pour les acteurs** (industriels, agricoles, touristiques, collectivités ...) : **mettre en place de nouvelles pratiques et aménagements, en les accompagnant** pour réduire les consommations d'eau ; pour eux aussi déployer la tarification progressive et incitative.
- ❖ **Faire évoluer les réglementations pour favoriser**, ou rendre obligatoire, **les aménagements permettant de désimperméabiliser les sols, de récupérer l'eau de pluie, ou de réutiliser les eaux usées**, tout en limitant l'utilisation de l'eau notamment potable.
- ❖ Développer **de nouveaux modes de construction**, plus denses, plus compacts.
- ❖ Pour les **acteurs économiques** : **s'équiper pour réduire eux-aussi leur impact**
- ❖ Pour les collectivités : mieux gérer les infrastructures et désimperméabiliser les espaces publics

Rappel des contributions précédentes sur la gestion quantitative de la ressource

Dans l'enquête en ligne :

- ❖ Agir en priorité sur la **promotion d'une agriculture économe en eau, la réutilisation des eaux usées, la réduction des consommations d'eau par les entreprises industrielles et la limitation de l'artificialisation des sols.**
- ❖ Des remarques complémentaires :
 - Pour limiter l'usage domestique de l'eau notamment l'eau potable : utilisation d'eau non potable pour les toilettes (voire toilettes sèches), de l'eau de pluie pour lave-linges / douches, développer la récupération (aides) et réutilisation de l'eau, mieux encadrer voire interdire le lavage des voitures en station
 - Pour certains en faveur d'une tarification incitative, avec des quotas et paliers, en veillant à ne pas pénaliser les plus modestes, en privilégiant les usages essentiels / les usages loisirs et en appliquant un tarif plus important pour les plus gros consommateurs, en appliquant le principe du « pollueur payeur »
 - Concernant les piscines individuelles : pour leur interdiction ou limitation, tarification différente pour leur remplissage, meilleur encadrement du remplissage/rejets
 - Et des attentes concernant les captages, puits, forages et les nappes, pour préserver l'état de celles-ci (qualité et quantité) et limiter les prélèvements ainsi que l'impact des polluants sur l'eau prélevée



SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS – RISQUES NATURELS ET GOUVERNANCE DU SAGE

Question 10

Question 10 : Faut-il, pour anticiper l'exposition croissante aux risques d'inondation (rivières, littoral) continuer à investir dans l'adaptation aux risques ou engager un programme ambitieux de déplacements des habitations, activités et infrastructures présentes dans les zones à risque, en mutualisant à l'échelle du territoire le coût de ces déplacements ?

L'adaptation aux risques considérée comme

- moins ambitieuses/pertinente,
- mais plus acceptable que le programme de déplacements

- Maintenir l'existant en arrêtant de construire dans les zones à risque, en développant des aménagements pertinents et en entretenant ceux existants

- Déplacement surtout lors du départ des habitants (changement de propriétaires) et/ou en concertation avec eux pour améliorer l'acceptabilité
- Adaptation = temps court avec des actions déjà en cours
- Déplacement = à long terme
- Besoin de pédagogie et d'information
- Anticiper les conséquences foncières (artificialisation vs réhabilitation d'espaces naturels)

Adaptation
Pertinence 2,6/5
Acceptabilité 3,5/5

Déplacement
Pertinence 3,6/5
Acceptabilité 2,5/5

Question 11

Question 11 : S'agissant de la prise en charge des conséquences des inondations, plutôt que de tout attendre de la responsabilité collective ... faut-il instaurer une part de responsabilité et de financement individuel dans l'indemnisation des sinistres voire dans la mise en œuvre d'actions de protection collectives (digues, barrages) ou individuelles (adaptation individuelle des bâtiments aux inondations) ?

Une mesure considérée comme :

- Assez pertinente et ambitieuse
- Mais moyennement acceptable

- Distinction entre un risque non anticipable et respect des normes > responsabilité collective, non-respect des règles > responsabilité et financement individuels
- Avec des limites : solvabilité individuelle
- Une mesure à accompagner d'une meilleure communication sur les risques (par exemple lors de la vente d'un bien) et d'accompagnements
- Mais dont l'acceptabilité resterait variable : situation géographique, niveau d'exposition aux risques, coûts impliqués

Pertinence 3,3/5
Acceptabilité 2,7/5

Question 12

Question 12 : Faut-il poursuivre l'implication du public dans le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du SAGE sous la forme d'une évaluation partagée tous les 2-3 ans donnant lieu à un temps public de bilan des actions menées en Commission locale de l'Eau ?

Une mesure considérée comme

- Extrêmement pertinente et ambitieuse
- Et très acceptable

- Une démarche indispensable pour sensibiliser les habitants
- Mais nécessite une bonne communication : lors de l'évaluation et en amont pour informer de l'organisation
- Des interrogations sur le coût
- Pour certains, souhait d'aller plus loin en termes de démocratie participative sur les enjeux de l'eau

Pertinence 4,8/5
Acceptabilité 4,6/5

Rappel des contributions précédentes sur les risques naturels et la gouvernance

Lors des ateliers de juin :

- ❖ **Dans les zones à risque, interdire les constructions** ou renforcer les conditions les autorisant ; **préserver les cours d'eau** et les zones tampons ; **poursuivre la sensibilisation et la formation** y compris auprès des décideurs
- ❖ **Poursuivre les efforts de communication** (adaptée, transparente, synthétique et rigoureuse), et les efforts de concertation (réunions, ateliers, débats ou autres formats)
- ❖ **Mieux identifier le rôle des différents acteurs**, s'appuyer davantage sur les relais locaux, pour transmettre l'information et favoriser le partage des décisions.
- ❖ Pour favoriser l'**évolution des comportements**, s'appuyer **à la fois la réglementation, avec des mesures incitatives**, tout en développant la pédagogie et la sensibilisation
- ❖ **Plutôt en faveur de l'organisation d'exercices de mise en situation pour se préparer aux situations de risques**, avec de la formation sur ces sujets, davantage de communication sous différentes formes, à la fois en temps normal et en situation de crises

Rappel des contributions précédentes sur les risques naturels et la gouvernance

Dans l'enquête en ligne :

- ❖ Pour une meilleure prise en compte des risques dans les nouveaux projets de construction, la protection ou la restauration du caractère naturel des zones inondables et littorales, avec davantage d'information et de sensibilisation
- ❖ Des répondants **plus partagés concernant les enjeux de déplacements ou d'aménagement en zones inondables ou littorales**
- ❖ Conscients du **poids de l'action locale, du changement de comportement collectif comme individuel**, sans oublier le **rôle de l'Etat et des grands acteurs économiques**
- ❖ Des **remarques complémentaires** :
 - Pour souligner le **besoin d'information, de pédagogie, de sensibilisation** mais aussi **d'aides financières pour accompagner au changement de pratiques**
 - Concernant la **gouvernance de l'eau**, qu'ils souhaitent **plus partagée, avec une réglementation mieux appliquée et une vraie prise en compte de l'eau** (notion de bien commun) dans les décisions, avec l'idée de former les élus/décideurs sur ces enjeux
 - Des **inquiétudes liées aux inondations, aux épisodes de sécheresse** et des mesures mises en place lors de ceux-ci, voire de la perspective d'une « guerre de l'eau »

Rappel des contributions précédentes sur d'autres enjeux

Dans l'enquête en ligne, des **commentaires complémentaires** sur d'autres enjeux :

- Concernant **l'évolution du modèle économique**, avec une **évolution des modes de production** (réduction de la consommation), pour certains une réduction voire l'arrêt de l'activité industrielle, avec le besoin d'accompagner des acteurs, avec de la pédagogie mais aussi davantage de contrôles, de sanctions ; des interrogations sur la consommation en eau nécessaire pour la production d'énergie
- En matière **d'urbanisation en générale**, le souhait pour certains de **nouvelles règles pour les constructions** pour **favoriser la récupération d'eau** de pluie, **économiser l'eau**, **limiter voire interdire l'artificialisation** des sols notamment sur les espaces naturels (mais pas que)
- Des inquiétudes concernant **l'impact de la pollution** (quelle que soit son origine) **sur la qualité de l'eau** (notamment potable) et la capacité à identifier les polluants et les traiter à la source, le souhait pour certains d'une application plus stricte du principe pollueur payeur
- Plus largement des **attentes et inquiétudes concernant la qualité de l'eau**, **une préoccupation qui porte aussi sur la quantité d'eau pour certains**
- Pour certains le besoin **d'évolutions dans les usages, dans les modèles (économiques, agricoles, ...)** **pour faire face au changement climatique**



L'ÉVALUATION DE LA DÉMARCHE SUITE AU 25/11

Synthèse des résultats de l'évaluation

- ❖ **Evaluation en ligne du 7 au 31 décembre**, adressée à plus de 350 personnes (inscrits et participants aux débats de juin et du 25 novembre)
- ❖ **90 répondants**
- ❖ **Très forte satisfaction concernant l'intérêt, l'ambition, la clarté des engagements...** de la démarche en général
- ❖ Selon les questions, **75 à 90% de satisfaction vis-à-vis des ateliers pour leur mise en œuvre** (animation, logistique, format, questions posées ...)
- ❖ **85% sont satisfaits d'avoir pu exposer leurs arguments et être écoutés**
- ❖ **73% sont convaincus de l'utilité de la concertation** pour nourrir les décisions de CLE **et ce avant même la restitution**



Scénarios du SAGE Vilaine

CLE du 16 février 2024



Ordre du jour

1. Objectifs et méthode générale

2. Tendances et scénarios alternatifs par thématiques :

- Milieux aquatiques
- Gestion quantitative
- Qualité des eaux
- Risques d'inondations, de submersion marine et d'érosion du trait de côte
- Communication et gouvernance

Matin

Après-midi

3. Prochaines étapes

Objectifs et méthode générale

The background features three horizontal, wavy bands of color. The top band is a solid orange-red. Below it is a teal band with a wavy, undulating top edge. The bottom band is a dark blue, also with a wavy, undulating top edge. The overall effect is reminiscent of a stylized landscape or a layered design.

Objectifs de la réunion



Révéler les souhaits dominants de la CLE en vue de construire la stratégie du SAGE révisé



Présentation des scénarios (objectifs et mesures) proposés

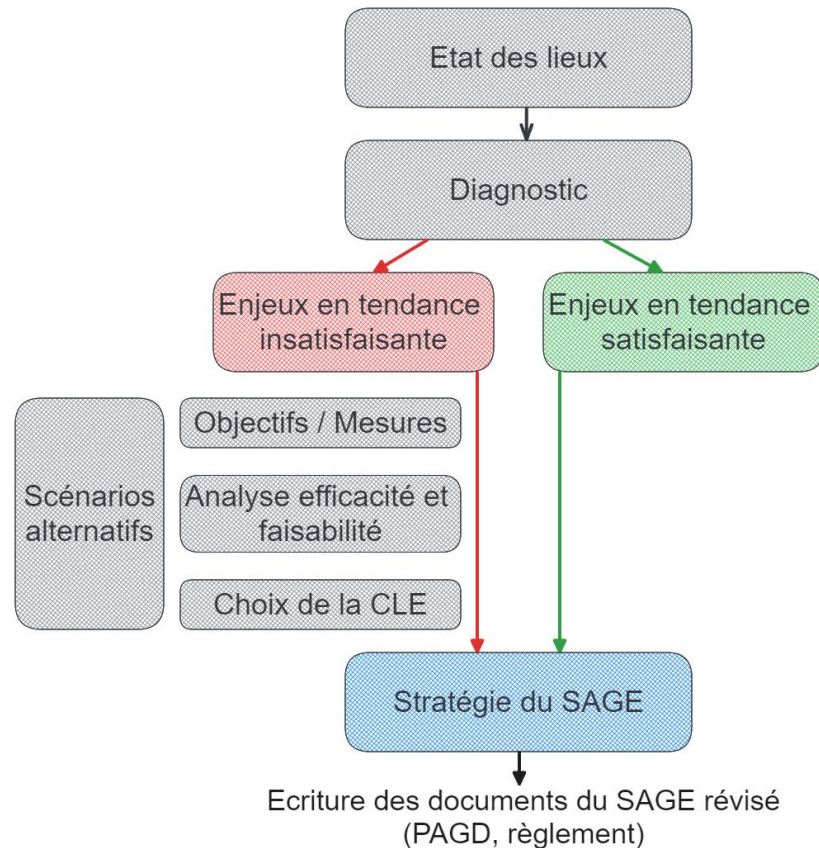


Sondage des membres de la CLE sur les choix principaux de chaque thématique

Scénarios du SAGE

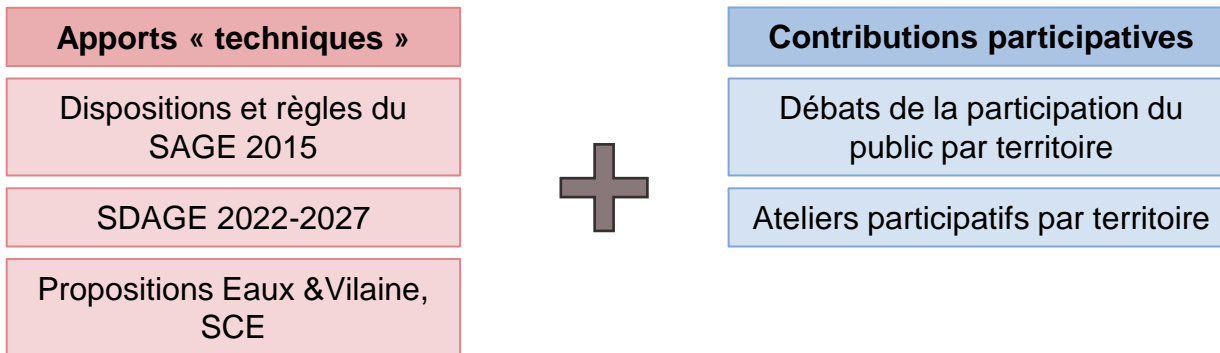
Objectifs

- Définir les **objectifs** souhaitables à atteindre pour les enjeux identifiés par le diagnostic
 - Qualité des eaux
 - Milieux aquatiques et humides
 - Quantité
 - Risques d'inondations, de submersion marine et d'érosion du trait de côte
 - Communication et gouvernance
- Explorer les options en termes de **mesures** et de leurs **ampleurs** pour atteindre les objectifs définis
 - déclinables en dispositions (PAGD) ou règles (règlement)
- Apporter des éléments d'éclairage pour le **choix de la stratégie** du SAGE révisé

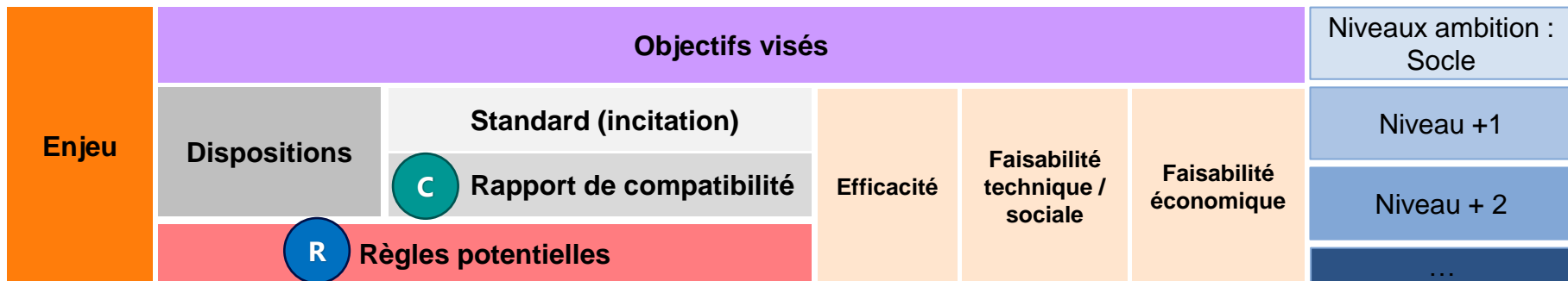


Scénarios alternatifs du SAGE

○ Elaboration des scénarios alternatifs



○ Présentation des scénarios alternatifs



Evaluation économique du SAGE – Principe général

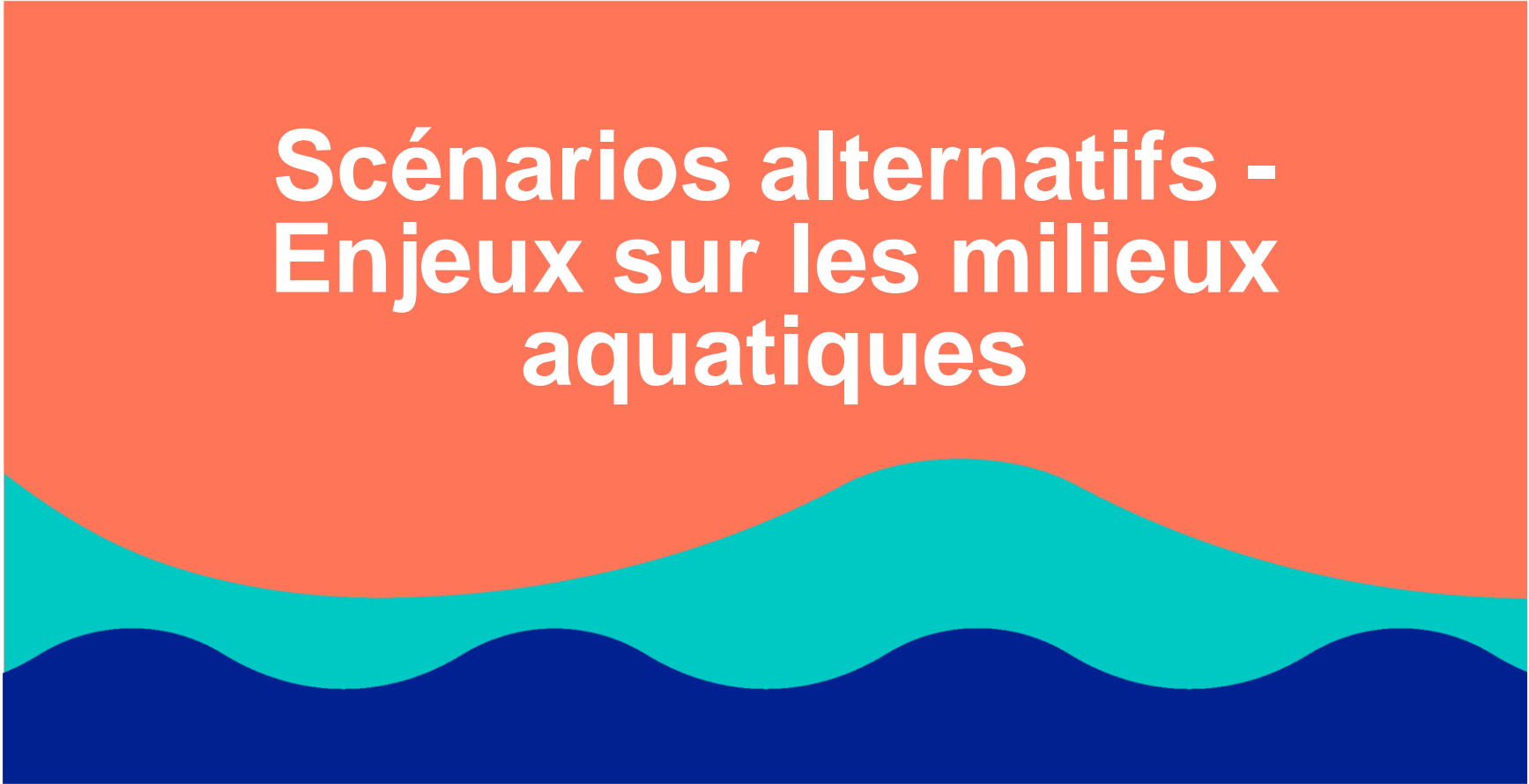
- Coûts estimés sur **10 ans**
- Estimation en ordre de grandeur, sur la base d'hypothèses de dimensionnement et de coûts unitaires (références locales ou sinon extrapolation de références externes)
- Coûts des actions + coûts éventuels pour les usages/activités impactés (si chiffrable)
- Estimation de la part des aides financières potentielles et du reste à charge pour les maîtres d'ouvrage
- Certaines actions **non chiffrées** en raison de trop fortes incertitudes sur les hypothèses à formuler (exemples : mesures de compensation, réutilisation des eaux usées...)



Exercice qui n'a pas vocation à chiffrer précisément les coûts

Vise à représenter les grandes masses financières comme éléments d'éclairage sur les scénarios et d'aides pour le choix de la stratégie

Scénarios alternatifs - Enjeux sur les milieux aquatiques



Tendances - milieux aquatiques

○ Evolution des pressions

- Hausse des températures moyennes (+1,5°C à +2°C à 2040-2070 selon scénarios)
- Augmentation de l'évapotranspiration
- Intensification et allongement des périodes sèches
- Des pressions qui continueront de s'exercer (aménagement urbains et ruraux) sur les cours et les zones humides, malgré réglementation en vigueur

○ Evolution des milieux

- Baisse des débits à l'étiage de l'ordre de 40% à 50% à horizon 2040-2070
- Altérations hydromorphologiques persistantes (amélioration très progressive avec les programmes engagés)

Scénarios alternatifs - Enjeux sur les milieux aquatiques

○ Objectifs proposés

Objectifs de base :

- Stopper la perte de biodiversité, puis accroître la biodiversité
- Atteindre le bon état/potentiel écologique ou OMS à horizon 2027 : 100% masses d'eau

Objectif supplémentaire :

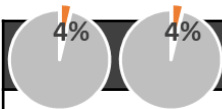
- Atteindre le bon état/potentiel écologique à horizon 2050, pour 100% des masses d'eau

Objectifs fixés par le
SDAGE
Ecart très important
constaté dans le dernier
état des lieux 2019

Scénarios alternatifs - Enjeux sur les milieux aquatiques

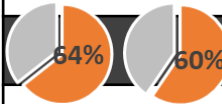
Coût sur 10 ans :

- Scénario de base : 210M€
- Scénario « maximaliste » : 230M€



Amélioration de la connaissance

- Actualisation des inventaires, diagnostics : milieux aquatiques et humides, éléments structurants du paysage, bassins versants,
- Sensibilisation aux enjeux : grand public, propriétaires riverains, aménageurs... (cf. volet communication)



Restauration des milieux aquatiques et humides

- Poursuite des programmes opérationnels :
 - Restauration des cours d'eau
 - Restauration des zones humides

Stratégies à définir localement dans les contrats territoriaux

Mener une politique foncière en appui de la protection/restauration des milieux aquatiques ou humides

Poursuite de la restauration de la continuité écologique

Ouvrages listés PAPARCE/PLAGEPOMI

Ensemble des ouvrages en liste 2



Secteurs prioritaires pour la restauration de la continuité écologique



Secteurs de têtes de bassin versant à considérer spécifiquement dans les actions « milieux »

Scénarios alternatifs - Enjeux sur les milieux aquatiques

?

Préservation des milieux aquatiques et humides

- ❑ **REGLE** : Protéger les lits mineurs, berges, continuité écologique et espaces de mobilité des cours d'eau
- ❑ **REGLE** : Interdire l'accès direct du bétail aux cours d'eau
- ❑ **REGLE** : Protéger les zones humides et leur périmètre environnant, dès le 1er m² impacté, sur l'ensemble du territoire

?

Encadrement des plans d'eau

- ❑ **REGLE** : Encadrer la création de nouveaux plans d'eau

Ciblée sur les têtes de bassin versant ?

Ciblée sur l'ensemble du territoire ?

A maintenir ?

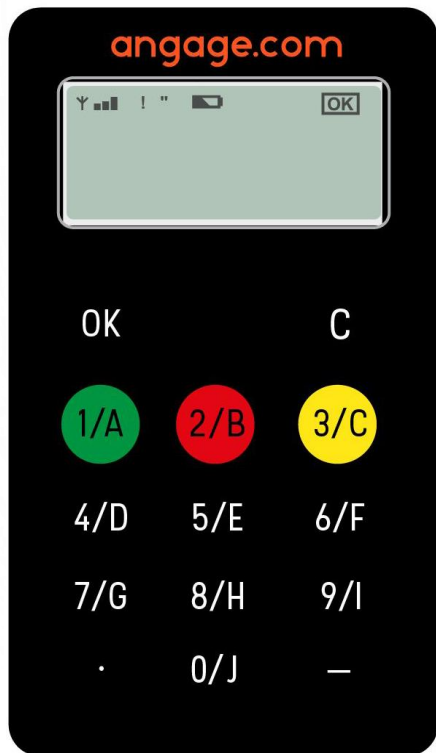
Dérogations ciblées pour certains projets ?

Dérogations à strict minima ?

Dérogations ciblées pour certains projets (exemple : plans d'eau à usages économiques) ?

Dérogations à strict minima ?

FONCTIONNEMENT DES BOITIERS DE VOTE



Appuyer sur OK pour allumer le boîtier

 Le boîtier est connecté au récepteur

A la diapositive de vote, vous avez 30 secondes pour appuyer sur le bouton correspondant à votre choix (choix unique)

Votre choix apparaît sur l'écran avec la mention OK

Vous pouvez changer votre choix dans la limite des 30 secondes

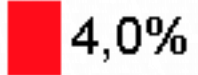
Au bout de 30 secondes, le résultat apparaît (x2 pour ceux qui ont un pouvoir)

TEST : PARTICIPEZ-VOUS AU DÉJEUNER ?

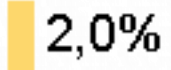
1. OUI



2. NON



3. Je ne sais pas



Voté : 49 (98,0%)

00:00

Milieux aquatiques – cours d'eau

Gradient d'accord – règle de protection des cours d'eau (lits, berges, continuité écologique, espace de mobilité)



1. Je suis défavorable à toutes règles sur ce sujet	
2. Je n'ai pas d'avis	
3. Je suis favorable à une règle sur les têtes de bassin versant	A map of the Vaine basin showing the headwaters (têtes de bassin versant) in blue. The map displays a network of streams and rivers originating from a central point.
4. Je suis favorable à une règle sur l'ensemble du territoire	A map of the Vaine basin showing the entire territory in blue. The map displays the full extent of the basin, including all streams and rivers.

MILIEUX AQUATIQUES – COURS D'EAU

GRADIENT D'ACCORD – RÈGLE DE PROTECTION DES COURS D'EAU (LITS, BERGES, CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE, ESPACE DE MOBILITÉ)



Voté : 49 (98,0%)

00:00

1. Je suis défavorable

2,0%

2. Je n'ai pas d'avis

0,0%

3. Je suis favorable à une règle sur les têtes de BV

36,0%

4. Je suis favorable à une règle sur tout le territoire

60,0%

Milieux aquatiques – cours d'eau

Gradient d'accord – règle d'interdiction de l'accès direct du bétail aux cours d'eau



- 1.** Je suis défavorable au maintien de cette règle (absence de plus-value du SAGE ou raison autre)
- 2.** Je n'ai pas d'avis
- 3.** Je suis favorable au maintien de la règle (pérennisation du principe d'interdiction d'accès ou raison autre)

MILIEUX AQUATIQUES – COURS D'EAU

GRADIENT D'ACCORD – RÈGLE D'INTERDICTION DE L'ACCÈS DIRECT DU BÉTAIL AUX COURS D'EAU



Voté : 46 (92,0%)

00:00

1. Je suis défavorable au maintien de cette règle

18,0%

2. Je n'ai pas d'avis

2,0%

3. Je suis favorable au maintien de cette règle

72,0%

Milieux aquatiques – zones humides

Gradient d'accord – règle de protection des zones humides, dès le 1^{er} m², sur l'ensemble du territoire



- 1. Je suis défavorable à toutes règles sur ce sujet**
- 2. Je n'ai pas d'avis**
- 3. Je suis favorable à une règle avec des dérogations ciblées (exemple : extension possible de bâtiments économiques existants)**
- 4. Je suis favorable à une règle avec des dérogations à strict minima (exemple : motifs de sécurité ou de salubrité publique)**




MILIEUX AQUATIQUES – ZONES HUMIDES

GRADIENT D'ACCORD – RÈGLE DE PROTECTION DES ZONES HUMIDES, DÈS LE 1^{ER} M², SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE



Voté : 49 (98,0%)

00:12

1. Je suis défavorable à toutes règles
 10,0%
2. Je n'ai pas d'avis
0,0%
3. Je suis favorable à une règle avec dérogations ciblées
 54,0%
4. Je suis favorable à une règle avec dérogation à strict minima
 34,0%

Milieux aquatiques

Gradient d'accord – mise en œuvre d'une politique foncière en appui de la protection / restauration des milieux aquatiques et humides



- 1. Je suis défavorable**
- 2. Je n'ai pas d'avis**
- 3. Je suis favorable à une politique foncière consistant à favoriser les échanges parcellaires**
- 4. Je suis favorable à une politique foncière intégrant la constitution d'une réserve foncière**

GRADIENT D'ACCORD – MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE FONCIÈRE EN APPUI DE LA PROTECTION / RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES



Voté : 49 (98,0%)

00:12

1. Je suis défavorable

0,0%

2. Je n'ai pas d'avis

 6,0%

3. Je suis favorable à 1 politique foncière (échanges parcellaires)

 32,0%

4. Je suis favorable à 1 politique foncière (réserve foncière)

 60,0%

Milieus aquatiques – plans d'eau

Gradient d'accord – règle d'encadrement de la création de nouveaux plans d'eau sur l'ensemble du territoire



- 1. Je suis défavorable à toutes règles sur ce sujet**
- 2. Je n'ai pas d'avis**
- 3. Je suis favorable à une règle d'encadrement pour les plans d'eau > 1 000 m²**
- 4. Je suis favorable à une règle d'encadrement pour les plans d'eau sous les seuils de 1 000 m² (seuil plancher à déterminer)**

MILIEUX AQUATIQUES – PLANS D’EAU

GRADIENT D’ACCORD – RÈGLE D’ENCADREMENT DE LA CRÉATION DE NOUVEAUX PLANS D’EAU SUR L’ENSEMBLE DU TERRITOIRE



Voté : 48 (96,0%)

00:00

1. Je suis défavorable

 14,0%

2. Je n’ai pas d’avis

 14,0%

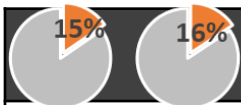
3. Je suis favorable à 1 règle d’encadrement $> 1000 \text{ m}^2$

 18,0%

4. Je suis favorable à 1 règle d’encadrement $< 1000 \text{ m}^2$

 50,0%

Scénarios alternatifs - Enjeux sur les milieux aquatiques



Préservation et restauration des éléments structurants du paysage

- Accompagnement de l'entretien des éléments (haies talus, fossés...)
- Restauration des éléments
- REGLE** : Protéger les éléments structurants du paysage

Secteurs sensibles à l'érosion (à définir)

Sur l'ensemble du territoire



Secteurs de renforcement des mesures d'accompagnement de la gestion des éléments structurants du paysage (pollution phosphore)

Milieux aquatiques – Éléments structurants du paysage



Gradient d'accord – règle de protection des éléments structurants du paysage (haies, talus, fossés...)

- 1.** Je suis défavorable à toutes règles sur ce sujet
- 2.** Je n'ai pas d'avis
- 3.** Je suis favorable à une règle sur les secteurs identifiés sensibles à l'érosion (à définir)
- 4.** Je suis favorable à une règle sur l'ensemble du territoire du SAGE

MILIEUX AQUATIQUES – ÉLÉMENTS STRUCTURANTS DU PAYSAGE

GRADIENT D'ACCORD – RÈGLE DE PROTECTION DES ÉLÉMENTS
STRUCTURANTS DU PAYSAGE (HAIES, TALUS, FOSSÉS...)



Voté : 46 (92,0%)

00:00

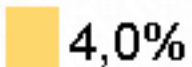
1. Je suis défavorable



2. Je n'ai pas d'avis

0,0%

3. Je suis favorable à 1 règle sur les zones sensibles à l'érosion



4. Je suis favorable à 1 règle sur tout le territoire



Scénarios alternatifs - Enjeux sur les milieux aquatiques

0,5%	0,4%	Lutte contre les espèces exotiques envahissantes
<input type="checkbox"/> Surveiller et conduire des plans des luttés contre les espèces exotiques envahissantes		
<input type="checkbox"/> Encadrer l'implantation des espèces (documents d'urbanisme)		
0,1%	0,1%	Gestion des marais rétrolittoraux
<input type="checkbox"/> Mettre en œuvre des plans de gestion des marais rétrolittoraux		
X		Gestion de la baie de la Vilaine
<input type="checkbox"/> Suivre l'envasement de l'estuaire et veiller à l'impact des usages		

Scénarios alternatifs - Enjeux sur la quantité

The background of the slide features a solid orange upper section. Below this, there are two layers of wavy, organic shapes. The first layer is a teal color, and the second, bottom layer is a dark blue color. The waves in the teal and dark blue layers are out of phase, creating a layered, water-like effect.

Tendances – gestion quantitative

○ Evolution des pressions

- Changement climatique (cf. volet « milieux »)
- Des précipitations stables sur l'année mais plus contrastées selon saisons (allongement et intensification périodes sèches)
- Des besoins en augmentation liés à une dynamique démographique (taux annuel de +0,5% à +1% par an) et économique
- Des besoins agricoles en augmentation en lien avec la T°C (abreuvement, irrigation)

○ Evolution des ressources en eau et des milieux

- Réduction des débits d'étiage (-40% à -50% à horizon 2040-2070)
- Augmentation des T°C de l'eau (environ 2°C à horizon 2050)
- Accroissement des tensions besoins (milieux, usages) -ressources

Scénarios alternatifs - Enjeux sur la **quantité**

○ Objectifs proposés

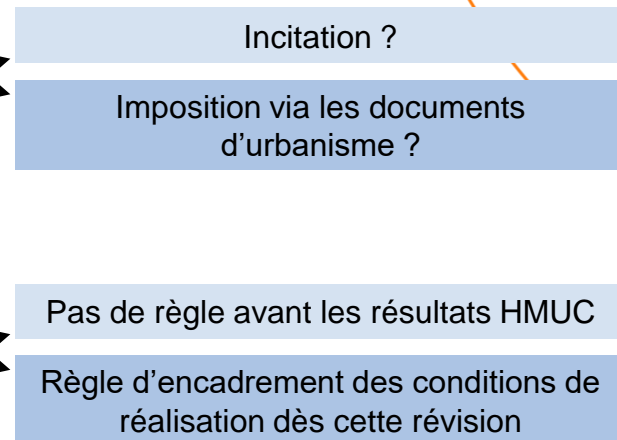
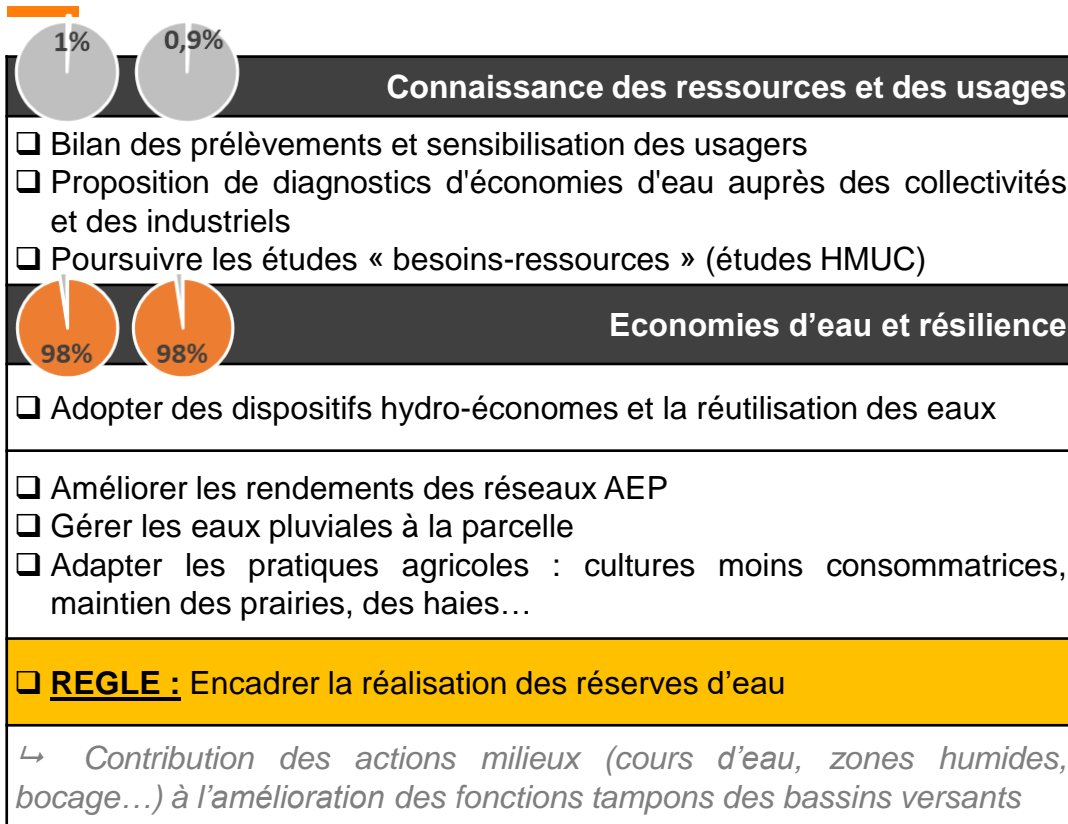
Objectifs de base :

- Garantir la satisfaction des usages essentiels (eau potable, santé, incendie...)
- Assurer un accès à l'eau pour tous
- Equilibrer les usages avec les ressources du territoire et le bon fonctionnement des milieux aquatiques
- Adopter une utilisation sobre de l'eau, viser une **réduction globale de 10% des prélèvements d'eau à horizon 2030** (objectif issu du plan d'action national pour une gestion résiliente et concertée de l'eau)

Scénarios alternatifs des enjeux sur la **quantité**

Coût sur 10 ans :

- Scénario de base : 124M€
- Scénario « maximaliste » : 134M€



quantité – résilience du territoire

Gradient d'accord – règle d'encadrement de la réalisation de réserves d'eau pour limiter l'impact sur les milieux, sur l'ensemble du territoire



- 1. Je suis défavorable à toutes règles sur ce sujet**
- 2. Je n'ai pas d'avis**
- 3. Je suis favorable à une règle d'encadrement des conditions de réalisation (exemple : déconnexion des nappes et des cours d'eau)**
- 4. Je suis favorable à une règle des conditions et des usages (exemple : stockage réservé aux activités de maraîchage)**

QUANTITÉ – RÉSILIENCE DU TERRITOIRE

GRADIENT D'ACCORD – RÈGLE D'ENCADREMENT DE LA RÉALISATION DE BASSINS DE STOCKAGE POUR LIMITER L'IMPACT SUR LES MILIEUX, SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE



Voté : 48 (98,0%)

00:00

1. Je suis défavorable

18,4%

2. Je n'ai pas d'avis

0,0%

3. Favorable à 1 règle d'encadrement des conditions de réalisation

28,6%

4. Favorable à 1 règle des conditions et des usages

51,0%

Scénarios alternatifs des enjeux sur la **quantité**

?

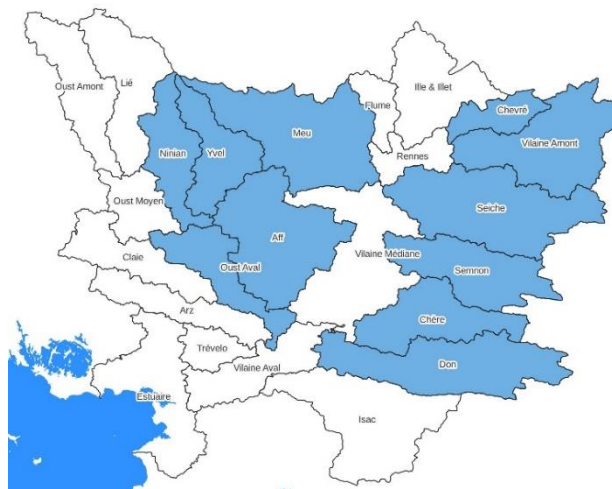
Gestion de la ressource en eau

- Mettre en œuvre des projets de territoire de gestion de l'eau (PTGE)

?

Encadrement des usages

- Appliquer des volumes prélevables et des répartitions par usages
- REGLE** : Plafonner les prélèvements au niveau actuel (surface et nappes) – *Demande SDAGE*
- REGLE** : Encadrer le remplissage des plans d'eau
- REGLE** : Mettre en conformité les prélèvements existants (suivi des volumes et communication des données à l'administration préfectorale)



Secteurs prioritaires pour les études « besoins-ressources » et la mise en œuvre de programmes de gestion

Période d'étiage

Encadrement complémentaire hors période d'étiage ?

A maintenir ?

quantité – encadrement des usages

Gradient d'accord – règle de plafonnement des prélèvements au niveau actuel dans les nappes souterraines et dans les eaux de surface, sur l'ensemble du territoire



- 1. Je suis défavorable à toutes règles sur ce sujet**
- 2. Je n'ai pas d'avis**
- 3. Je suis favorable à une règle de plafonnement des prélèvements en période d'étiage**
- 4. Je suis favorable à une règle qui encadre les prélèvements en et hors période d'étiage**

QUANTITÉ – ENCADREMENT DES USAGES

GRADIENT D'ACCORD – RÈGLE DE PLAFONNEMENT DES PRÉLÈVEMENTS AU NIVEAU ACTUEL DANS LES NAPPES SOUTERRAINES ET DANS LES EAUX DE SURFACE, SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE



Voté : 48 (98,0%)

00:04

1. Je suis défavorable



2. Je n'ai pas d'avis



3. Favorable à 1 règle de plafonnement en été



4. Favorable à 1 règle de plafonnement en et hors été



quantité – encadrement des usages

Gradient d'accord – règle de mise en conformité des prélèvements existants (suivi des volumes et communication des données à l'administration préfectorale)



- 1. Je suis défavorable au maintien de cette règle (absence de plus-value du SAGE ou raison autre)**
- 2. Je n'ai pas d'avis**
- 3. Je suis favorable au maintien de cette règle**

QUANTITÉ – ENCADREMENT DES USAGES

GRADIENT D'ACCORD – RÈGLE DE MISE EN CONFORMITÉ DES PRÉLÈVEMENTS EXISTANTS (SUIVI DES VOLUMES ET COMMUNICATION DES DONNÉES À L'ADMINISTRATION PRÉFECTORALE)



Voté : 48 (98,0%)

00:13

1. Je suis défavorable au maintien de cette règle

22,4%

2. Je n'ai pas d'avis

4,1%

3. Je suis favorable au maintien de cette règle

71,4%

Scénarios alternatifs - Enjeux sur la qualité

The background of the slide is composed of three horizontal layers with wavy, undulating borders. The top layer is a solid orange color. The middle layer is a teal or cyan color. The bottom layer is a dark blue color. The overall effect is a stylized, layered landscape or water background.

Tendances – qualité

○ Evolution des pressions

- Changement climatique (eaux plus chaudes, augmentation des lames drainantes hivernales, événement érosif plus marqué...)
- Evolution des activités agricoles : déprise du cheptel bovin et baisse des surfaces en prairies, pressions sanitaires accrues sur les cultures
- Développement des activités industrielles et artisanales
- Développement démographique, artificialisation des sols (cadre par ZAN?)

○ Evolution des ressources en eau et des milieux

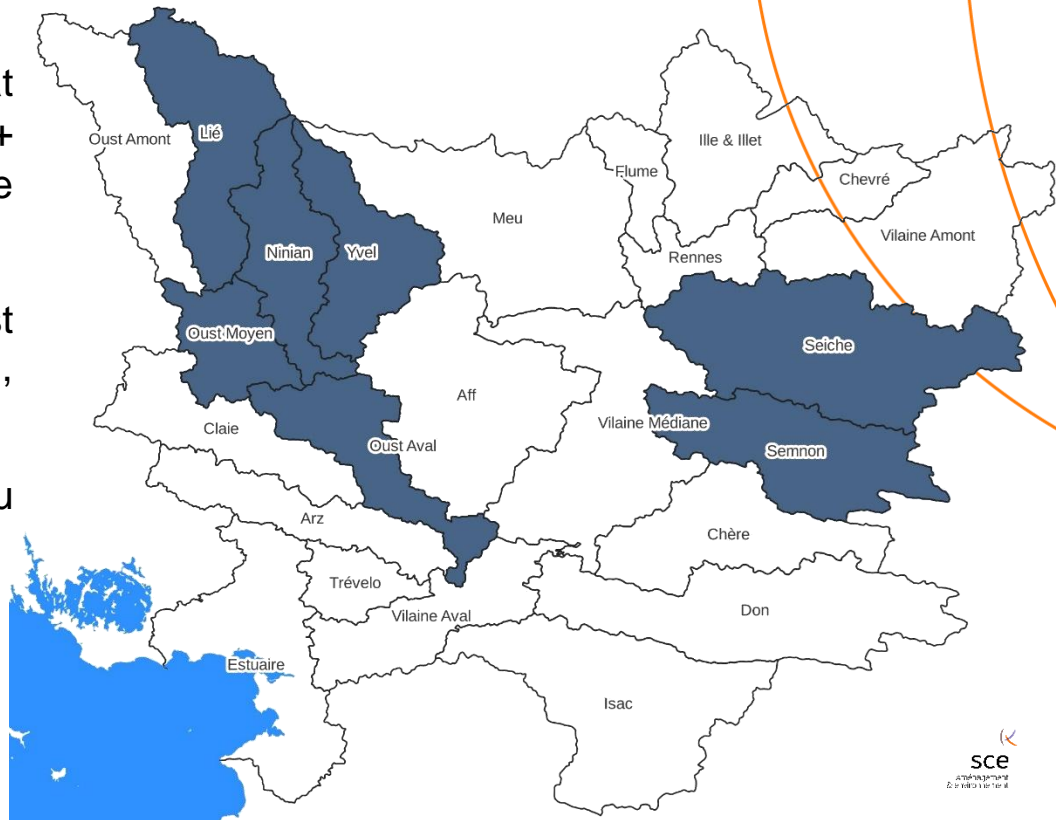
- Vulnérabilité des zones humides
- Moindre résilience des milieux aux pollutions
- Phénomènes d'eutrophisation plus marqués et fréquents (cyanobactéries notamment)

Scénarios alternatifs - Enjeux sur la **qualité**

Objectifs proposés sur les macropolluants (azote et phosphore)

➤ Maintenir / atteindre le bon état physico-chimique des cours d'eau + ambition pour les nitrates (en centile 90) :

- <40 mg NO₃⁻/l pour les bv Oust moyen et aval, Lié, Ninian, Yvel, Seiche et Semnon
- <35 mg NO₃⁻/l pour le reste du territoire



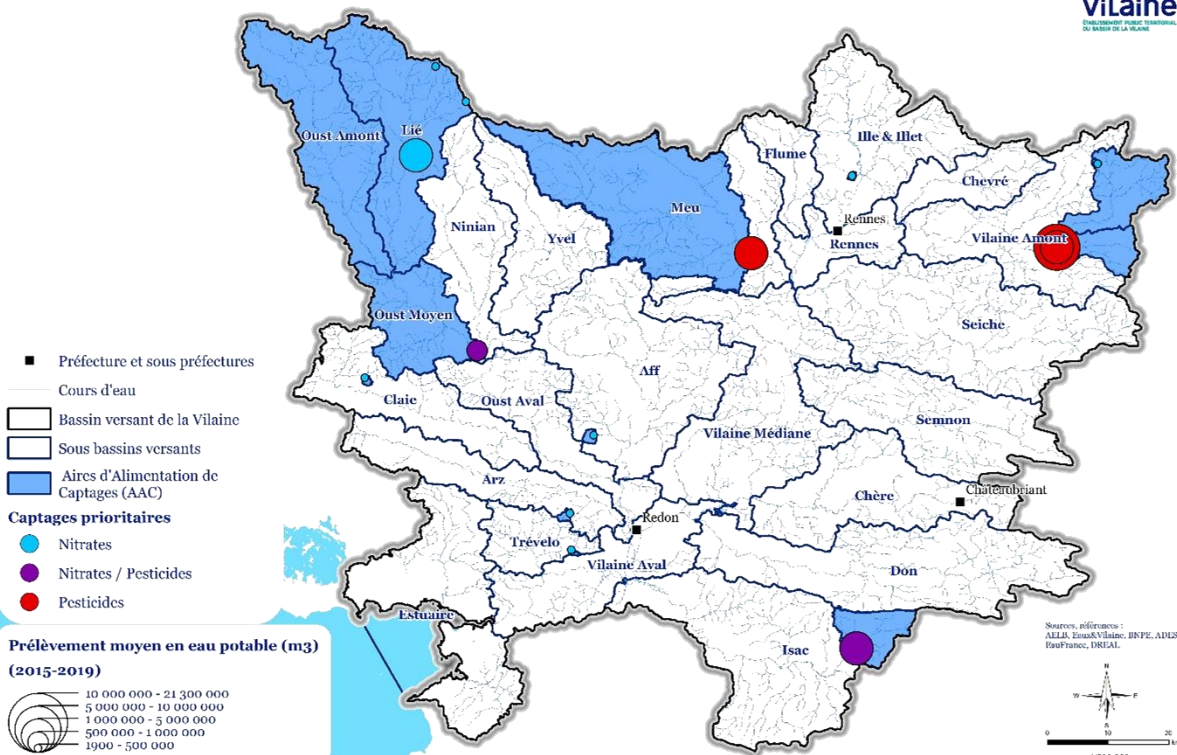
Scénarios alternatifs - Enjeux sur la **qualité**

Objectifs proposés sur les macropolluants (azote et phosphore)

➤ Préserver la ressource pour l'alimentation en eau potable : <math><25\text{mg NO}_3\text{-l}</math> (en centile 90)

- sur les AAC prioritaires
- sur l'ensemble des AAC

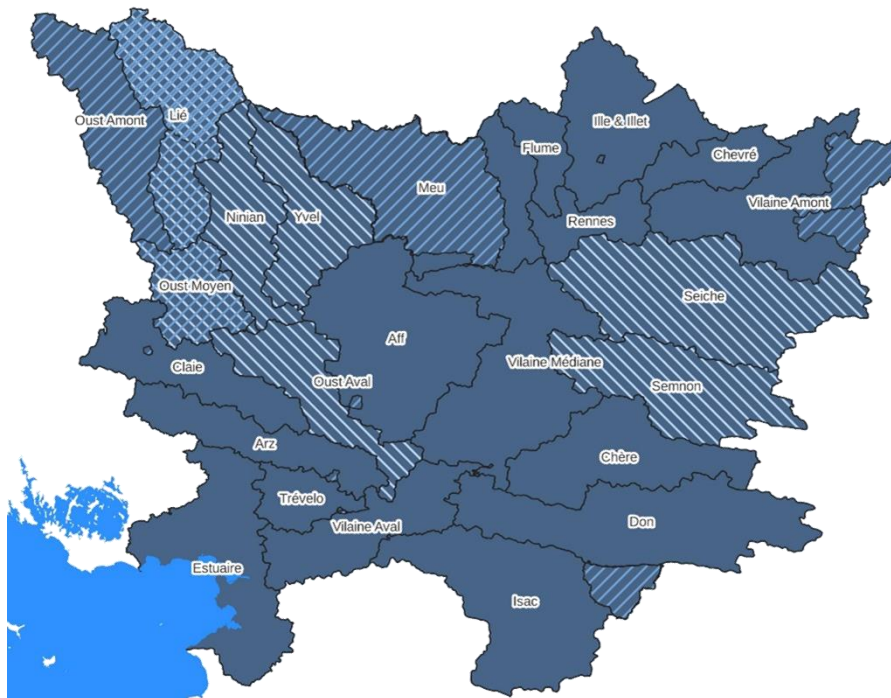
Captages d'eau potable prioritaires



Scénarios alternatifs - Enjeux sur la **qualité**

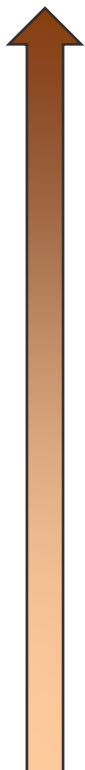
○ Objectifs proposés sur les macropolluants (azote et phosphore)

- Lutter contre l'eutrophisation : $<18 \text{ mg NO}_3^-/\text{l}$ (en centile 90)





Ambition



<p>1. Lutter contre l'eutrophisation : $<18 \text{ mg NO}_3^-/\text{l}$ (en centile 90)</p>	
<p>2. Préserver la ressource $<25 \text{ mg NO}_3^-/\text{l}$ (en centile 90) sur l'ensemble des AAC</p>	
<p>3. Préserver la ressource $<25 \text{ mg NO}_3^-/\text{l}$ (en centile 90) sur les AAC prioritaires et 4.</p>	
<p>4. Maintenir / atteindre le bon état physico-chimique des cours d'eau (en centile 90) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • $<40 \text{ mg NO}_3^-/\text{l}$ pour les bv Oust moyen et aval, Lié, Ninian, Yvel, Seiche et Semnon • $<35 \text{ mg NO}_3^-/\text{l}$ pour le reste du territoire <p>5. Préserver la ressource $<35 \text{ mg NO}_3^-/\text{l}$ (en centile 90) sur les AAC prioritaires et 4.</p>	



Voté : 49 (98,0%)

00:00

1. Lutter contre l'eutrophisation

23,1%

2. Préserver la ressource sur les AAC

7,7%

3. Préserver la ressource sur les AAC prioritaires et 4

17,3%

4. Atteindre le bon état physico-chimique des cours d'eau

23,1%

5. Réponse5

26,9%



Ambition

1. Assurer le bon fonctionnement des milieux :
atteindre les normes eaux traitées dans les cours
d'eau



2. Limiter les risques sanitaires / atteindre les normes
eaux traitées dans les eaux brutes sur l'ensemble
des AAC



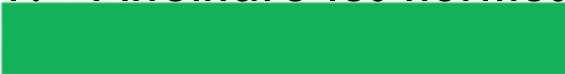


3. Limiter les risques sanitaires / atteindre les normes
eaux traitées dans les eaux brutes sur les AAC
prioritaires





Voté : 49 (98,0%)

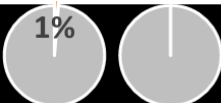
00:00

1. Atteindre les normes dans les cours d'eau
 42,3%
2. Atteindre les normes dans les eaux brutes des AAC
 30,8%
3. Atteindre les normes dans les eaux brutes des AAC prioritaires
 25,0%

Scénarios alternatifs - Enjeux sur la **qualité**

Coût sur 10 ans :

- Scénario de base : 25M€
- Scénario « maximaliste » : 2Md€

1%  **Améliorer la connaissance et la diffuser au grand public**

- Disposer d'un suivi de la qualité des eaux pertinent
- Actualiser les secteurs « phosphore » prioritaires par rapport à l'érosion
- Mettre en place un observatoire pour suivre les épisodes de cyanobactéries

Modéliser les concentrations en nitrates et phosphore sur le bv pour mieux discriminer la contribution des différents BV

X **Garantir une production d'eau potable locale de qualité à partir d'eaux brutes nécessitant peu de traitement**

- Transmettre une synthèse annuelle à l'EPTB de l'évolution des teneurs en nitrates et pesticides sur les captages

46%  84%  **Maintenir et développer une agriculture viable répondant aux besoins locaux et garantissant un bon état des eaux**

- REGLE:** interdire les nouveaux drainages sur l'ensemble du territoire
- Accompagner techniquement les agriculteurs

>20ha drainés

dès 1^{er} m² drainé



- 1.** Je suis défavorable à toutes règles sur ce sujet
- 2.** Je n'ai pas d'avis
- 3.** Je suis favorable à une règle dès 20ha drainés
- 4.** Je suis favorable à une règle dès le 1er m² drainé



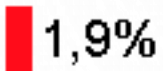
Voté : 49 (98,0%)

00:08

1. Je suis défavorable



2. Je n'ai pas d'avis



3. Favorable à une règle dès 20 ha drainés



4. Favorable à une règle dès le 1^{er} m² drainé



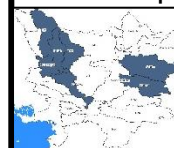
Scénarios alternatifs - Enjeux sur la **qualité**

Maintenir et développer une agriculture viable répondant aux besoins locaux et garantissant un bon état des eaux

- Définir et mener une stratégie foncière
- Valoriser les modes de production vertueux pour la ressource en eau, notamment l'élevage en système herbager, l'agriculture biologique, 0 pesticides de synthèse (MAEC, PSE, PAT- consolidation des filières locales...).
- Recenser drains existants et déconnecter
- Incitation** : Viser le 0 pesticides + modes de production vertueux pour la ressource en eau (AB, 0 pesticides de synthèse...) :
 - En 2030 : AAC prioritaires / AAC captages risquant une fermeture / pesticides
 - En 2040 : pour les autres AAC
- REGLE** : AAC prioritaires / AAC captages risquant une fermeture / pesticides : en 2030 interdire l'utilisation de pesticides de synthèse et le retournement des prairies permanentes sur les zones les plus vulnérables

- Avec quelle portée juridique ?
Incitation OU Règle ?

- Sur quel territoire?



BV
prioritaires



BV + AAC
prioritaires



SAGE

- Si recours à une règle, sur quel zonage (parcelles à risques, intégralité)?

QUALITÉ



GRADIENT D'ACCORD – ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE, VALORISATION ÉCONOMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LE MAINTIEN DE MODES DE PRODUCTIONS COMPATIBLES AVEC LES ENJEUX DE PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE



1. Je suis défavorable à ces mesures	
2. Je n'ai pas d'avis	
3. Je suis favorable pour la mise en œuvre de ces mesures sur les 6 bassins versants prioritaires nitrates	
4. Je suis favorable pour la mise en œuvre de ces mesures sur les 6 bassins versants prioritaires nitrates et les AAC prioritaires	
5. Je suis favorable pour la mise en œuvre de ces mesures sur les 6 bassins versants prioritaires nitrates, les AAC prioritaires + AAC avec risque fermeture / pesticides (AAC à déterminer)	+?
6. Je suis favorable pour la mise en œuvre de ces mesures sur l'ensemble du SAGE	

Voté : 48 (96,0%)

00:00

GRADIENT D'ACCORD – ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE, VALORISATION ÉCONOMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LE MAINTIEN DE MODES DE PRODUCTIONS COMPATIBLES AVEC LES ENJEUX DE PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE (AGRICULTURE BIOLOGIQUE, 0 PHYTO...)

1. Je suis défavorable



2. Je n'ai pas d'avis



3. Favorable sur les 6 bassins prioritaires nitrate



4. Favorable sur les 6 bassins + les AAC prioritaires






5. Favorable sur les 6 bassins+ AAC prioritaires + AAC fermeture/pesticides



6. Favorable sur l'ensemble du bassin de la Vilaine





<p>1. Je suis défavorable à toutes règles sur ce sujet</p>	
<p>2. Je n'ai pas d'avis</p>	
<p>3. Je suis favorable à une règle sur les AAC prioritaires</p>	
<p>4. Je suis favorable à une règle sur les AAC avec risque de fermeture (AAC à déterminer)</p>	<p style="text-align: center; color: red; font-size: 2em;">?</p>
<p>5. Je suis favorable à une règle sur les AAC prioritaires et AAC avec risque de fermeture (AAC à déterminer)</p>	 <p style="text-align: center; color: red; font-size: 2em;">+?</p>
<p>6. Je suis favorable à une règle sur l'ensemble du SAGE</p>	

Voté : 45 (90,0%)

QUALITÉ

00:00




GRADIENT D'ACCORD – RÈGLE SUR L'INTERDICTION D'UTILISATION DE PESTICIDES DE SYNTHÈSE

1. Je suis défavorable
0,0%
2. Je n'ai pas d'avis
0,0%
3. Favorable sur les AAC prioritaires
2,0%
4. Favorable sur les AAC avec risques de fermeture
0,0%
5. Favorable sur les AAC prioritaires + risques de fermeture
14,0%
6. Favorable sur l'ensemble du bassin de la Vilaine
32,0%
7. Pas d'utilisation de herbicide mais sur les parcelles à risque fort dans les AAC prioritaires
42,0%

QUALITÉ

GRADIENT D'ACCORD – RÈGLE SUR L'INTERDICTION DE RETOURNEMENT DE PRAIRIES PERMANENTES



1. Je suis défavorable à toutes règles sur ce sujet	
2. Je n'ai pas d'avis	
3. Je suis favorable à une règle sur les AAC prioritaires	
4. Je suis favorable à une règle sur les AAC avec risque de fermeture par rapport aux pesticides (AAC à déterminer)	?
5. Je suis favorable à une règle sur les AAC prioritaires et AAC avec risque de fermeture par rapport aux pesticides (AAC à déterminer)	 +?
6. Je suis favorable à une règle sur l'ensemble du SAGE	

Voté : 48 (96,0%)

QUALITÉ

00:00

GRADIENT D'ACCORD – RÈGLE SUR L'INTERDICTION DE RETOURNEMENT DE PRAIRIES PERMANENTES

1. Je suis défavorable



2. Je n'ai pas d'avis



3. Favorable sur les AAC prioritaires



4. Favorable sur les AAC avec risques de fermeture

0,0%

5. Favorable sur les AAC prioritaires + risques de fermeture



6. Favorable sur l'ensemble du bassin de la Vilaine



Scénarios alternatifs - Enjeux sur la **qualité**

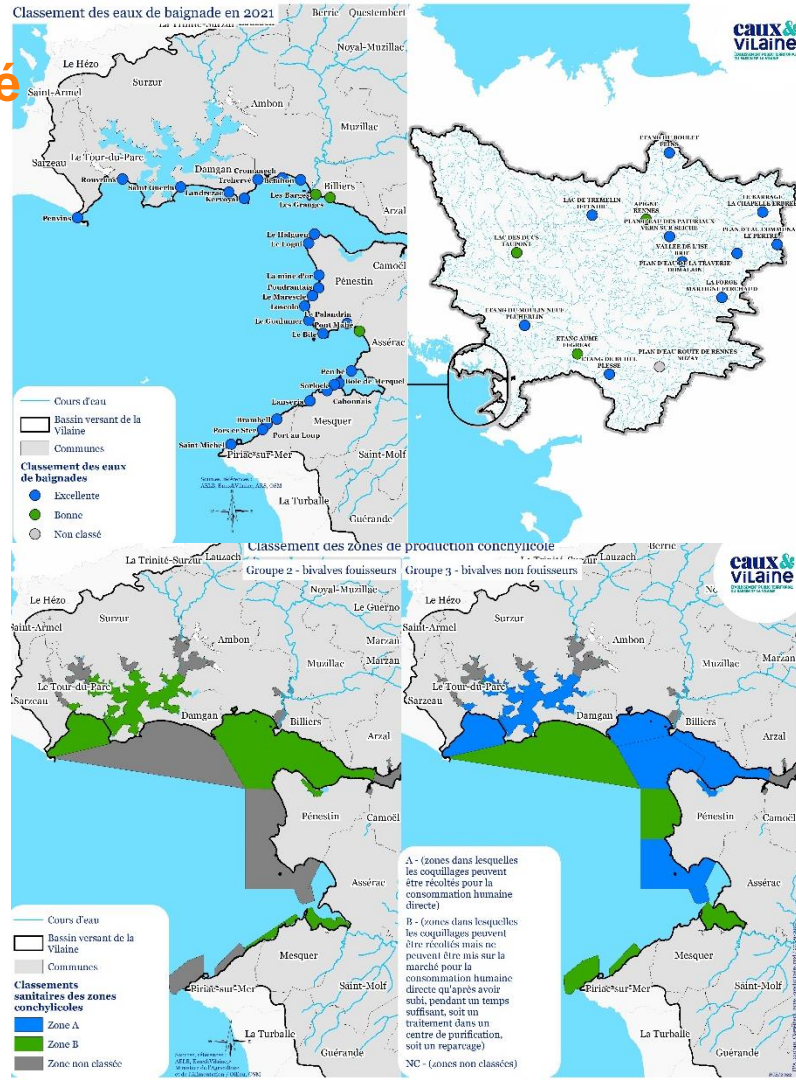
Objectifs proposés sur la microbiologie

➤ Assurer la satisfaction des usages littoraux, réduire les contaminations microbiologiques

- 100% eaux de baignade en excellente
- 100% zones conchylicoles en A

➤ Assurer la satisfaction des usages littoraux, réduire les contaminations microbiologiques
➔ non-dégradation de l'existant

Ambition





- 1. Assurer la satisfaction des usages littoraux, réduire les contaminations microbiologiques**
 - 100% eaux de baignade en excellente
 - 100% zones conchylicoles en A

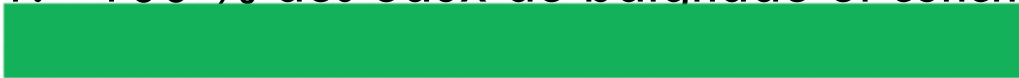

- 2. Assurer la satisfaction des usages littoraux, réduire les contaminations microbiologiques → non-dégradation de l'existant**

Voté : 47 (94,0%)

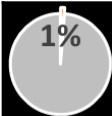
QUALITÉ

00:00

GRADIENT D'ACCORD – OBJECTIFS SUR LA MICROBIOLOGIE

1. 100 % des eaux de baignade et conchylicole en excellent
 76,0%
2. Non dégradation de l'existant
 18,0%

Scénarios alternatifs - Enjeux sur la **qualité**



Améliorer la connaissance et la diffuser au grand public

- Réaliser, animer et faire vivre le profil de vulnérabilité à l'échelle de la baie de Vilaine (ou synthèse des profils existants)

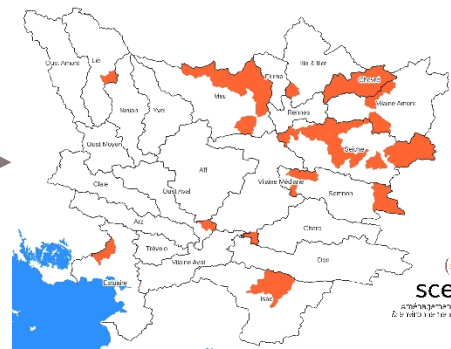


Gérer les effluents domestiques et industriels de manière vertueuse

- Avoir une adéquation entre développement des territoires et acceptabilité des milieux récepteurs (intégrant le dérèglement climatique).

- Prendre en compte les effets du changement climatique et les impacts cumulés des rejets dans les études d'acceptabilité des rejets de STEP

- Formaliser une stratégie par bassin versant sur les modes de rejet des stations de traitement des eaux usées en période d'étiage sur les bassins sensibles

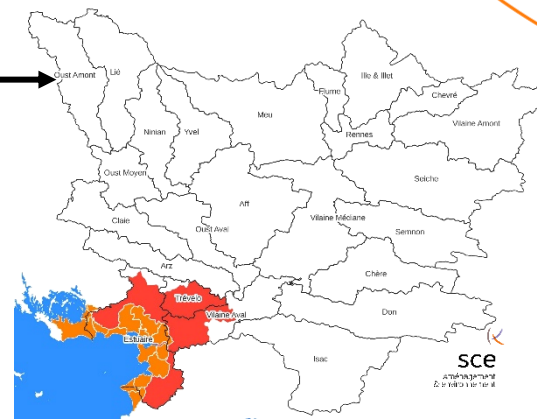


Scénarios alternatifs - Enjeux sur la **qualité**

Gérer les effluents domestiques et industriels de manière vertueuse

- ❑ Actualiser les schémas directeurs d'assainissement tous les 10 ans
- ❑ Limiter et réduire les déversements des eaux usées au milieu par temps de pluie :
 - Pour les réseaux unitaires : moins de 12 déversements calendaires par an en moyenne observés sur une période de 5 ans
 - Pour les réseaux séparatifs : absence de déversements (cf. SDAGE)
- ❑ Améliorer la maîtrise de la collecte et du transfert des effluents à la STEP :
 - Contrôle des branchements d'eaux usées sur réseaux séparatifs dans les 10 ans
 - Gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement (renouvellement : 1,25% par an)

Sur quel territoire?





1. Je suis défavorable à ces mesures quel que soit le périmètre	
2. Je n'ai pas d'avis	
3. Je suis favorable pour la mise en œuvre de ces mesures sur la zone d'influence immédiate	
4. Je suis favorable pour la mise en œuvre de ces mesures sur la zone d'influence rapprochée	
5. Je suis favorable pour la mise en œuvre de ces mesures sur l'ensemble du SAGE	

Voté : 49 (98,0%)

QUALITÉ

00:12

**GRADIENT D'ACCORD – AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA COLLECTE ET
DU TRANSFERT DES EFFLUENTS À LA STEP**

1. Défavorable

0,0%

2. Pas d'avis

0,0%

3. Favorable sur zone immédiate

2,0%

4. Favorable sur zone rapprochée

16,0%

5. Favorable sur tout le bassin de la Vilaine

80,0%

Scénarios alternatifs - Enjeux sur la **qualité**

Gérer les effluents domestiques et industriels de manière vertueuse


- Privilégier l'infiltration des eaux pour les ANC sur l'ensemble du territoire
- Zone d'influence immédiate :**
 - Contrôler les assainissements non collectifs (dans les 6 ans) et suivre la mise en conformité
 - Transmettre annuellement les résultats à la structure porteuse du SAGE
- REGLE :** Interdire les rejets directs d'eaux traitées au milieu superficiel pour les dispositifs d'assainissement non collectif des nouveaux bâtiments



Qualité

Gradient d'accord – règle d'interdiction des rejets directs d'eaux traitées au milieu superficiel pour les dispositifs d'assainissement non collectif des nouveaux bâtiments



<p>1. Je suis défavorable à cette règle</p>	
<p>2. Je n'ai pas d'avis</p>	
<p>3. Je suis favorable à cette règle sur la zone d'influence immédiate</p>	

Voté : 45 (90,0%)

QUALITÉ


00:00

GRADIENT D'ACCORD – RÈGLE D'INTERDICTION DES REJETS DIRECTS D'EAUX TRAITÉES AU MILIEU SUPERFICIEL POUR LES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES NOUVEAUX BÂTIMENTS


1. Défavorable

 4,0%

2. Pas d'avis

 2,0%

3. Favorable sur la zone d'influence immédiate

 84,0%

Scénarios alternatifs - Enjeux sur la **qualité**

? Améliorer la gestion des eaux pluviales urbaines

- Mettre en compatibilité les PLU(i) avec les objectifs de limitation de l'imperméabilisation
- Désimperméabiliser les sols + cf. volet risques

X Limiter l'impact des activités de loisirs

- Animer la charte et mettre en place le programme d'actions
- Mettre en place / développer des dispositifs de récupération des eaux noires dans les ports non équipés

Scénarios alternatifs - Enjeux sur la **qualité**

○ **Objectif proposé sur les substances émergentes**

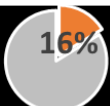
- Connaître et réduire les contaminations des eaux par les substances émergentes

Scénarios alternatifs - Enjeux sur la **qualité**



Améliorer la connaissance et la diffuser au grand public

- Dresser, en partenariat avec les services de l'état, un bilan / synthèse des actions RSDE à l'échelle des grands bassins versants et diffuser à la CLE.



Gérer les effluents domestiques et industriels de manière vertueuse

- Développer le volet curatif en parallèle du préventif : traiter les substances émergentes par les STEP
- Mettre en place des conventions de déversement entre structure compétente en assainissement collectif et industriel raccordé

Améliorer la gestion des eaux pluviales urbaines → cf. volet risques

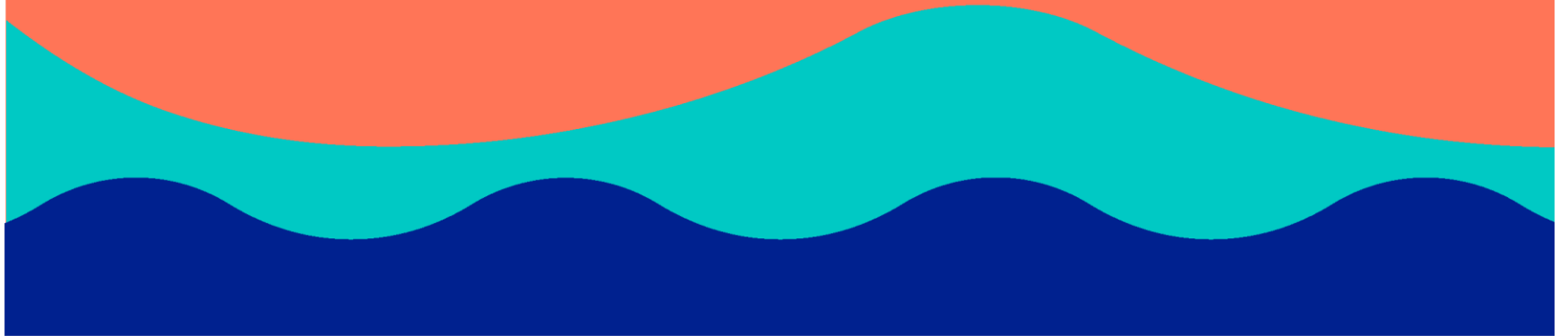


Limitier l'impact des activités de loisirs

- REGLE** : Autoriser le carénage uniquement sur des cales et aires équipées
- REGLE** : Interdire les rejets directs des effluents souillés des chantiers navals et des ports à sec dans les milieux aquatiques



Scénarios alternatifs - Enjeux sur les risques d'inondations, de submersion marine et d'érosion du trait de côte



Tendances – risques d'inondations, de submersion marine et d'érosion du trait de côte

○ Evolution des pressions

- Augmentation de la fréquence des épisodes météos extrêmes avec le changement climatique : pluies, vent, houle
- Augmentation du niveau moyen de la mer (+20 cm estimé à 2040-2060)

○ Evolution des risques

- Episodes d'inondations par ruissellement et débordement de cours d'eau plus fréquents et plus intenses (majorité du territoire concerné)
- Une emprise croissante des secteurs exposés aux submersions marines et à l'érosion du trait de côte
- Des enjeux exposés potentiellement plus nombreux avec la densification et l'extension de l'urbanisation

Scénarios alternatifs - Enjeux sur les risques d'inondations, de submersion marine et d'érosion du trait de côte

○ Objectifs proposés

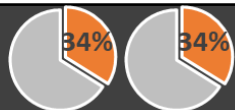
Objectifs de base :

- Maîtriser, réduire l'imperméabilité du territoire => Appliquer le « zéro artificialisation nette »
- Ralentir la circulation de l'eau sur les bassins versants
- Améliorer la résilience du territoire face aux événements extrêmes
- Faire émerger une conscience collective des risques
- Protéger les personnes et les biens

Scénarios alternatifs des enjeux sur les risques d'inondations, de submersion marine et d'érosion du trait de côte

Coût sur 10 ans :

- Scénario de base : 0,6M€
- Scénario « maximaliste » : 0,6M€



Connaissances et prévention des risques

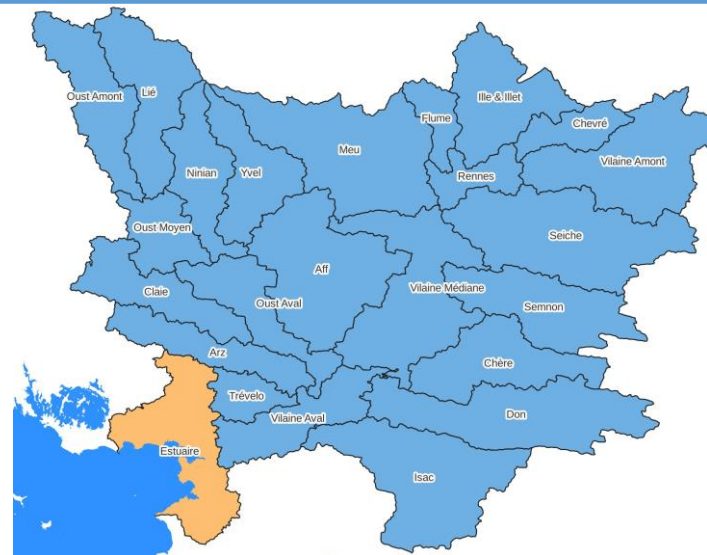
- Actualiser la connaissance des zones à risques
- Recenser et caractériser les zones d'expansion des crues
- Développer la culture du risque



Préservation des zones d'expansion des crues

- Protéger les zones d'expansion des crues dans les documents d'urbanisme
- REGLE** : Protéger les zones d'expansion des crues

Territoire majoritairement concerné par les risques d'inondations par ruissellement et débordement de cours d'eau



Risques de submersion marine et d'érosion du trait de côte à prendre en compte dans l'aménagement du littoral

Risques D'INONDATIONS, DE SUBMERSION MARINE ET D'ÉROSION DU TRAIT DE CÔTE



Gradient d'accord – règle de protection des zones d'expansion des crues

- 1. Je suis défavorable à toutes règles sur ce sujet**
- 2. Je n'ai pas d'avis**
- 3. Je suis favorable à cette règle**

Voté : 49 (98,0%)

RISQUES D'INONDATIONS, DE SUBMERSION MARINE ET D'ÉROSION DU TRAIT DE CÔTE

00:10

GRADIENT D'ACCORD – RÈGLE DE PROTECTION DES ZONES D'EXPANSION DES CRUES

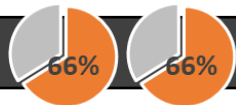
1. Défavorable
0,0%

2. Pas d'avis
0,0%

3. Favorable

98,0%

Scénarios alternatifs des enjeux sur les risques d'inondations, de submersion marine et d'érosion du trait de côte



Gestion des eaux pluviales

- Favoriser l'infiltration des eaux pluviales dans les aménagements
 - Encadrer la gestion des eaux pluviales par les documents d'urbanisme
 - REGLE** : Encadrer les rejets d'eaux pluviales aux milieux (dimensionnement des dispositifs de gestion des eaux pluviales, débits de fuite)
 - Inciter le déplacement des enjeux les plus exposés aux aléas
 - REGLE** : Encadrer les nouveaux drainages (cf. volet qualité)
 - Réduire le drainage existant et/ou l'impact du drainage (cf. volet qualité)
- ↳ Contribution des actions milieux et quantité (cours d'eau, zones humides, bocage, pratiques agricoles...)

Risques D'INONDATIONS, DE SUBMERSION MARINE ET D'ÉROSION DU TRAIT DE CÔTE



Gradient d'accord – règle d'encadrement des rejets d'eaux pluviales urbaines aux milieux (dimensionnement des dispositifs de gestion des eaux pluviales, débits de fuite)

- 1. Je suis défavorable à toutes règles sur ce sujet**
- 2. Je n'ai pas d'avis**
- 3. Je suis favorable à cette règle**

Voté : 50
(100,0%)

RISQUES D'INONDATIONS, DE SUBMERSION MARINE ET D'ÉROSION DU TRAIT DE CÔTE

00:15

GRADIENT D'ACCORD – RÈGLE D'ENCADREMENT DES REJETS D'EAUX
PLUVIALES URBAINES AUX MILIEUX (DIMENSIONNEMENT DES DISPOSITIFS DE
GESTION DES EAUX PLUVIALES, DÉBITS DE FUITE)

1. Défavorable

6,0%

2. Pas d'avis

2,0%

3. Favorable

92,0%

Scénarios alternatifs - Enjeux sur la communication et la gouvernance



Scénarios alternatifs - Enjeux sur la communication et la gouvernance

○ Objectifs proposés

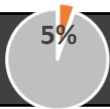
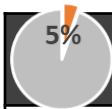
Objectifs de base :

- Sensibiliser tous les acteurs aux enjeux de l'eau
- Coordonner et animer la mise en œuvre du SAGE
- Conforter la gouvernance, l'organisation des maîtres d'ouvrages intervenant dans la gestion de l'eau

Scénarios alternatifs - Enjeux sur la communication et la gouvernance

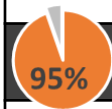
Coût sur 10 ans :

- Scénario de base : 12M€
- Scénario « maximaliste » : 12M€



Communication et sensibilisation sur les enjeux de l'eau et les actions portées dans le cadre du SAGE

- Plan de communication du SAGE autour des enjeux, des pressions, des actions engagées, à destination des différentes catégories d'acteurs
- Tableau de bord de suivi de la mise en œuvre du SAGE



Organisation de la gouvernance et de la maîtrise d'ouvrages

- Confortement des rôles de la CLE et de la structure porteuse du SAGE
- Animation des réseaux d'acteurs
- Coordination inter-SAGE autour d'enjeux communs
- Accompagnement de l'intégration du SAGE dans les documents d'urbanisme

Prochaines étapes



Prochaines étapes

